



DEF Département de
l'enseignement et de la
formation professionnelle

L'école vaudoise

Echandens, Association des Communes vaudoises

24 septembre 2025

Frédéric Borloz, Conseiller d'État

Les chiffres et indicateurs de la rentrée

Projections

98 642
ÉLÈVES

DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

dont
339
ÉLÈVES

DANS LES CLASSES RÉGIONALES
DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

dont
1 624
ÉLÈVES

DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE
PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

dont
19 400

EN FORMATION
PROFESSIONNELLE INITIALE

36 300
ÉLÈVES

EN FORMATION
POSTOBLIGATOIRE

dont
14 050

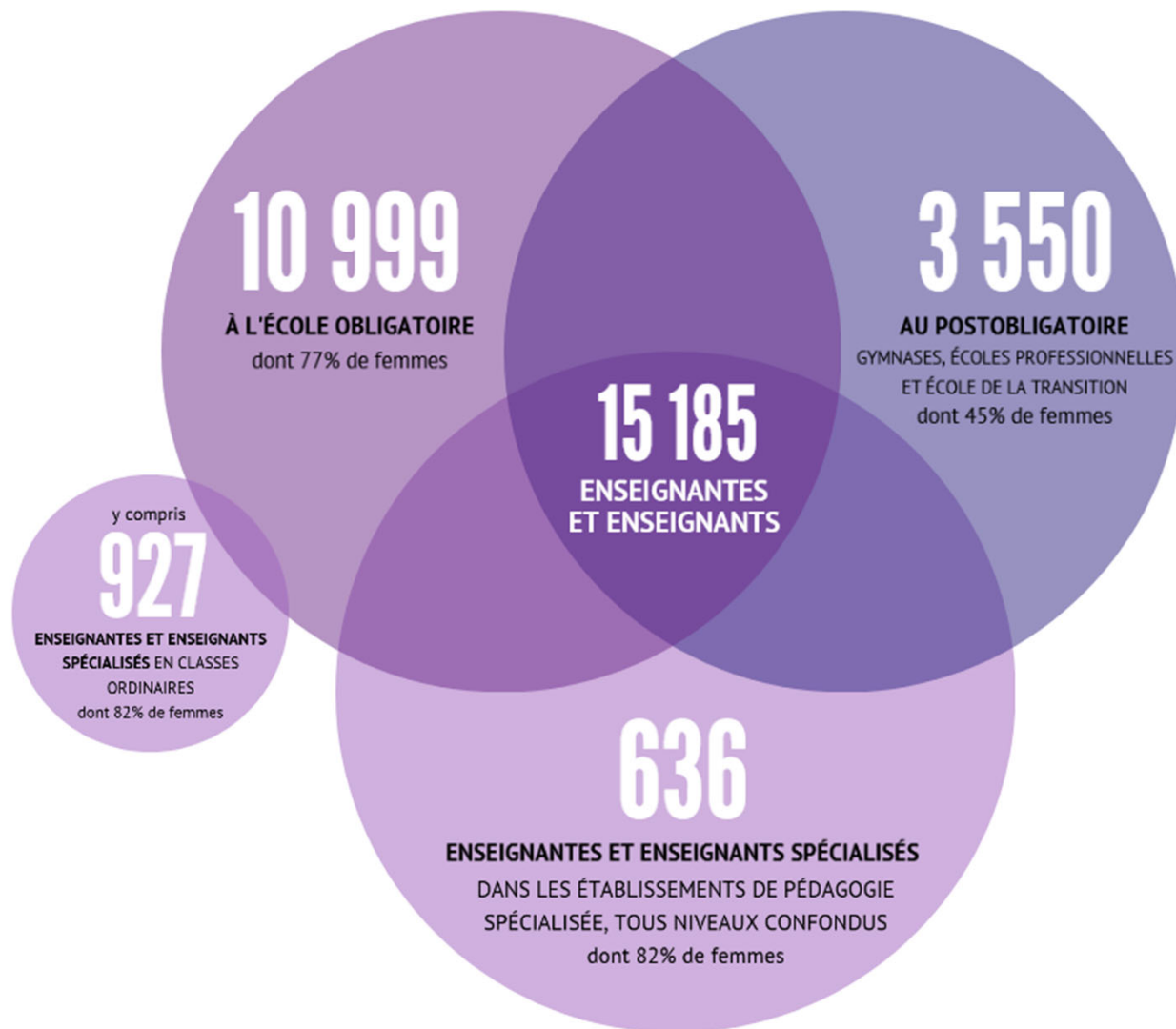
EN FORMATION GÉNÉRALE
AU GYMNASÉ



vd.ch/rentree-scolaire

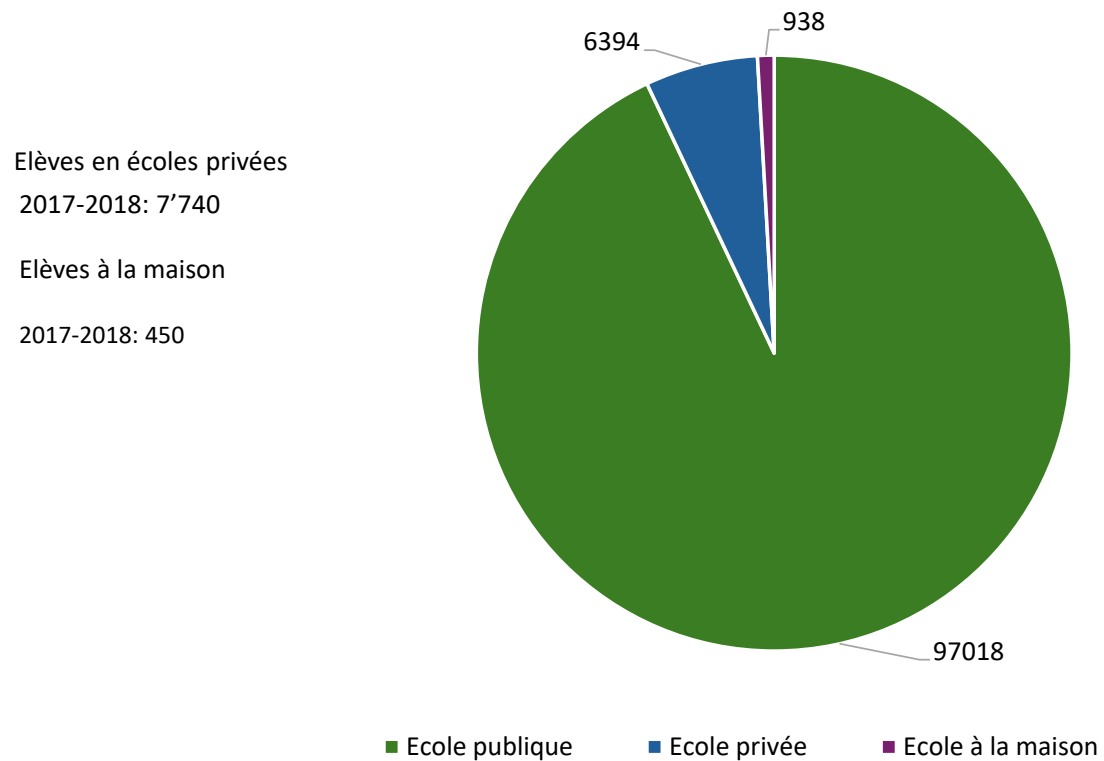
LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE 2025-2026

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS - PROJECTIONS



Effectifs 2025-2026

En nombre d'élèves



**Compétences
transversales**

Finances

Priorités 2025-2026

**Climat
scolaire**

**Relations
école- familles**

**Usage
des écrans**

MAT-EO

**Fortes
chaleurs**

Prévention et réduction de l'illettrisme

- 22% des adultes et 25% des jeunes sont confrontés à des difficultés en lecture ou écriture malgré une scolarisation en Suisse (illettrisme)
- L'illettrisme représentant un risque d'exclusion professionnelle avec impact sur les dépenses sociales, le Conseil d'Etat met en œuvre le plan d'action suivant:

Ecole obligatoire

- Développement de nouveaux moyens d'enseignement: approche favorisant les apprentissages, utilisation de la dictée
- Détection précoce des difficultés: interventions itinérantes au préscolaire, collaboration avec les logopédistes

Ecole postobligatoire

- Programme cantonal pour l'acquisition des compétences de base: financement de formations
- Sensibilisation et orientation: encouragement aux formations certifiantes avec cours de langue
- Création d'une loi sur la formation continue: garantir accès à la formation tout au long de la vie

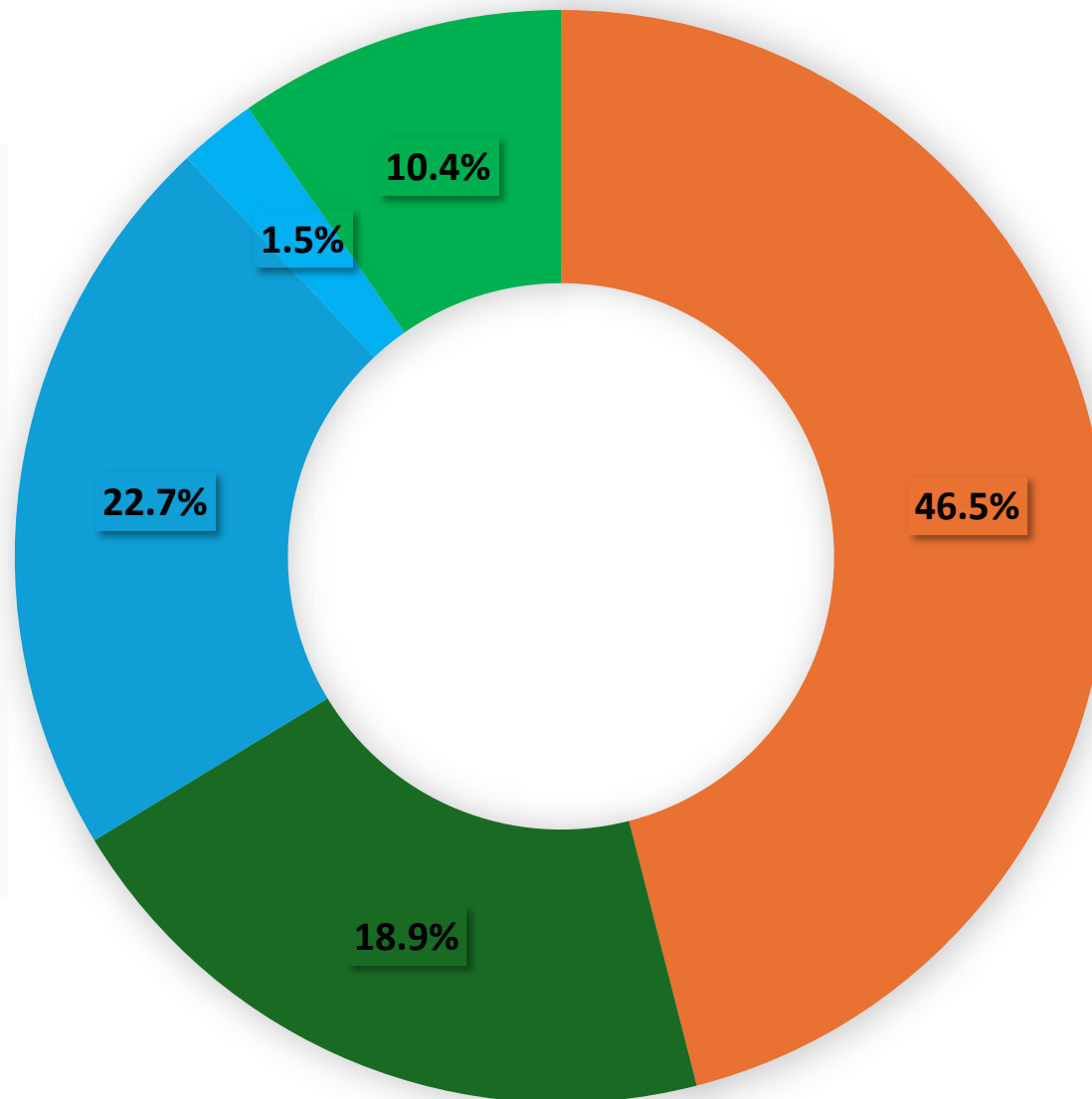


Gestion et gouvernance: école inclusive

L'école vaudoise est inclusive, mais des correctifs ont été apportés au dispositif mis en place.

- **339** élèves en classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) cette année, contre 244 en 2021-2022
- **4** nouvelles classes ont été ouvertes cette année, toutes ciblées sur les troubles du spectre de l'autisme
- Total: **42** classes à travers le canton, contre 39 l'an dernier
- + de **390** élèves au bénéfice de mesures renforcées dans leurs classes ordinaires

Situation des élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2024



EM	38
ECG	8.5%
CFC	16%
EC	2.4%
AFP	0.5%
RAC1	7.5%
RAC2	0.9%
CERT	0.6%
EdT	7.3%
EDA	0.8%
Préapp	2.5%
SeMo	2.3%
PAI	0.1%
Autres mesures T1	0.3%
RAC Privé	0.2%
Rac. GYB	0.1%
sec. I	0.4%
sec. II autre	0.3%
Partis HC	0.9%
Sans solution référencée	10.4%

MAT-EO : Le gymnase en 4 ans

MAT-EO, c'est préparer deux révisions législatives

➤ **Révision de la LESS**

- Appliquer le nouveau cadre réglementaire national de la maturité gymnasiale (RRM/ORM révisés)
- Forger le cursus en 4 ans en se basant sur le Plan d'études cadre révisé
- Développer les compétences transversales de nos élèves
- Répondre aux exigences accrues des hautes écoles

➤ **Révision partielle de la LEO**

- Permettre la transition vers l'école de maturité en 4 ans
- Améliorer l'organisation du cycle 3;
- Promouvoir des trajectoires de réussite, moins d'échecs, des cursus plus fluides

➤ **Planification des constructions**

MAT-EO: Le gymnase en 4 ans

Phases clés du calendrier institutionnel

	Adoption GC LEO révisée	Adoption GC LESS révisée	Nouveau cycle 3 1^{ère} volée	Nouvelle maturité 4 ans 1^{ère} volée	Maturité 4 ans 1^{ère} certification
Finalisation de la révision des bases légales cantonales législature 2027 - 2031	Novembre 2028	Juin 2030	Août 2030	¹⁰ Août 2032	Juillet 2036

MAT-EO: Le gymnase en 4 ans

« Il n'y a pas un modèle magique, meilleur que tous les autres » (Prof. Stefan Wolter)

- Avantages principaux du scénario mixte « 10/11+4 »
 - Le modèle qui respecte le mieux les rythmes variables des élèves
 - Eviter de prolonger le temps de formation de tous les futurs bacheliers
 - Souplesse en phase avec la culture scolaire vaudoise
 - Base pour un compromis réaliste et exigeant, qui maximise les avantages et minimise les inconvénients des deux autres modèles 10+4 et 11+4
 - Levier puissant pour rénover le cycle 3 et repenser le statut de la 11^e. Pousse à être créatif pour améliorer le fonctionnement du cycle 3 et la transition → formations certifiantes du secondaire II, qui sont nécessaires
- Grande marge de manœuvre à l'intérieur du cadre 10/11+4 pour placer le curseur sur l'orientation en concertation avec les acteurs

2025-2026

Unil.

HEMU

HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE
VAUD VALAIS FRIBOURG

**HE
IG**^{VD}

HESAV

Haute École
de Santé – Vaud

**HE
TSL**



La Source.

Institut et Haute
École de la Santé

hep/

haute
école
pédagogique
vaud

éc a l



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGES Direction générale de
l'enseignement supérieur

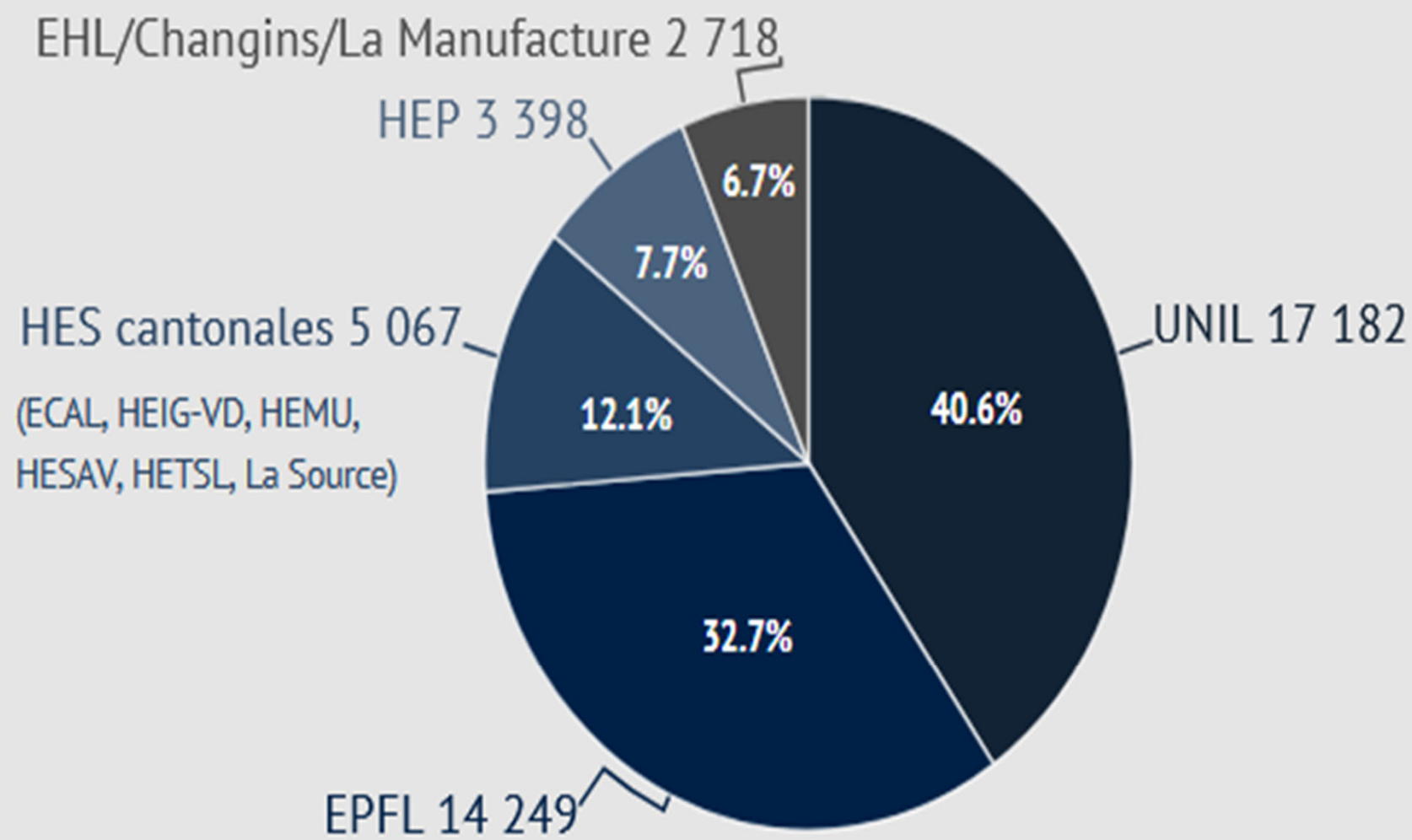
EPFL

MANUFACTURE


CHANGINS


EHL

EFFECTIFS TOUTES FORMATIONS CONFONDUES



Titres décernés dans les hautes écoles (2024)

6 857 titres - Bachelor et Master, hors EPFL - ont été décernés dans les hautes écoles vaudoises

- Dont 2 363 titres décernés par les HES (30,6% de l'ensemble)
- Dont 1 363 par les HES cantonales (20,1% de l'ensemble)

Titres présentés pour être admis dans les HES vaudoises en 2023

- Maturité professionnelle dans le domaine visé (27%)
- Maturité spécialisée dans le domaine visé (19%)
- Maturité gymnasiale (24%)
- Autres titres (30%)



FAVORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Coordinateurs de l'approche du monde du travail (AMP) / Rencontres cantonales
- Forums Métier / salon des métiers / Salon MINT
- Promouvoir les métiers de la transition numérique, énergétique et écologique
- Stages / Junior Teams

Promouvoir, communiquer et encourager la formation professionnelle auprès de tous les publics

- en œuvre la nouvelle stratégie cantonale en matière d'orientation scolaire et professionnelle, en particulier:
- Créer un lieu permanent de promotion et d'information: la Maison des métiers
 - Généraliser l'approche du monde professionnel (AMP) en VG et VP
 - Promouvoir l'apprentissage par une campagne notamment sur les réseaux sociaux
 - Améliorer la communication envers les parents d'élèves, premiers prescripteurs en matière de cursus scolaire et de carrière professionnelle
 - Ouvrir l'école aux entreprises par le déploiement d'un coordinateur AMP pour chacune des 8 régions scolaires
 - Poursuivre les "Rencontres cantonales de la formation professionnelle" régionalisées

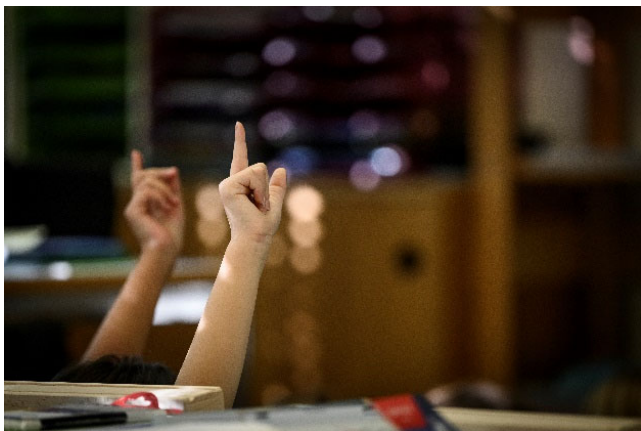
Axe 2 - Favoriser les transitions directes vers des formations certifiantes auprès des jeunes

- 5. Aider les jeunes en déficit de réseau personnel à trouver une place via le projet "Relai-entreprises"
- 6. Diminuer le nombre d'élèves en mesures de transition et renforcer l'accompagnement
- 7. Poursuivre le développement de la mesure LIFT (stages réguliers en fin de scolarité et accompagnement). L'administration cantonale vaudoise intègre le programme LIFT
- 8. Renforcer le dispositif SUCCES pour diminuer les taux d'échec aux examens
- 9. Améliorer le taux d'encadrement des conseillers aux apprentis
- 10. Positionner l'offre de formation "Attestation de formation professionnelle" (AFP) comme première mesure d'accès à une formation certifiante, lutter contre les préjugés des employeurs et des jeunes

Axe 3 - Soutenir le développement des formations professionnelles certifiantes en phase avec les besoins du marché du travail et les défis contemporains en partenariat avec les entreprises et les faïtières

- 11. Conduire des études prospectives pour définir les besoins dans les métiers qui souffrent de pénurie pour adapter l'offre de formation (transition énergétique, numérique, santé)
- 12. Promouvoir les métiers de la transition numérique, énergétique et écologique, notamment dans les écoles
- 13. Promouvoir une offre innovante en matière de formation duale (formation mixte, junior team)
- 14. Favoriser la création d'un réseau élargi d'entreprises formatrices
- 15. Poursuivre et étendre les "Prolongations d'apprentissage pour l'intégration" (PAI+) auprès des entreprises formatrices
- 16. Soutenir l'employabilité des adultes en poursuivant le déploiement du plan d'action pour la certification professionnelle des adultes et le programme national de bilan professionnel pour les plus de 40 ans "Viamia"

À chaque échelon, sa solution



Au niveau de la classe

Cours en Approche
du monde professionnel



Au niveau de la région

Des forums
dans les établissements



Au niveau cantonal

Le salon des métiers
et de la formation

Explorer - 5e à 8e

Choisir - 8e à 10e

Réaliser - 11e

Développer - Postobligatoire

MINT VAUD

JOURNÉE OSER TOUS LES MÉTIERS

**SENSIBILISATION CONCRÈTE AUX MÉTIERS
COLLABORATION ENTREPRISES**

SALON CANTONAL DES MÉTIERS

SWISS SKILLS

**SPEED RECRUITING
ET IMERSIO**

**NUIT DE
L'APPRENTISSAGE**

JOURNÉE DE LA FORMATION SUPÉRIEURE

SÉANCES RÉGIONALES ECG

FORUM HORIZONS

Formation professionnelle: Mesures phare

- ❖ AMP: référents en approche du monde professionnels; coordinateurs pour chacune des 8 régions scolaires
- ❖ Campagne de promotion sur les réseaux sociaux (dès 4^{ème} trimestre 2025)
- ❖ Rencontres monde scolaire / monde professionnel (tout du canton bientôt achevé > synthèse en cours de préparation)
- ❖ Déploiement du projet LIFT
- ❖ SUCCES: identification des causes d'échec dans certains métiers et mesures d'action (en cours)
- ❖ Lutte contre la pénurie de personnel qualifié (participation à InvestPro, Prosper, etc.); EMPD Durabilité (métiers transition écologique); charges administratives; encadrement des apprentis; Maison des métiers

Relations Canton-Communes

- **EtaCom** a distribué de façon assez claire les compétences entre l'Etat et les Communes
- Les **bâtiments** scolaires sont du ressort des communes, qui doivent établir leurs projets dans un cadre réglementaire fixé par l'Etat
- Le **soutien** que les responsables de nos régions scolaires apportent aux communes est apprécié et aplanit bien des difficultés
- Les relations sont bonnes mais y a-t-il des **améliorations** possibles ?
- Une réflexion a été lancée (réunion de l'Ecole et du Service des communes dans le même Département). Elle sera menée **avec les communes**.
- Nouvelle loi sur les communes

Liste de l'ensemble des mesures imposées aux communes (école) - 1

Article 132 de la loi du 7 juin 2011 sur renseignement obligatoire (LEO)

Les communes prennent en charge :

- a. la construction, l'entretien, la maintenance et la rénovation des locaux, installations, espaces et équipements mis à la disposition des établissements, conformément aux dispositions de l'article 27 ;
- b. le mobilier et le matériel scolaire, selon les dispositions du règlement sur les constructions scolaires et les directives du département ;
- c. les transports scolaires prévus à l'article 28 ;
- d. les indemnités prévues à l'article 30 ;
- e. les devoirs surveillés, sous réserve d'une participation financière des parents ;
- f. les camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et accompagnants, sous réserve d'une participation financière des parents.

Liste de l'ensemble des mesures imposées aux communes (école) - 2

- Article 111 du règlement d'application du 2 juillet 2012 de la loi du 7 juin 2011 sur renseignement obligatoire (**RLEO**), ainsi que du règlement du 29 avril 2020 sur les constructions scolaires primaires et secondaires (**RCSPS**) et ses nombreuses directives d'application.

Le département établit, d'entente avec les représentants de l'ensemble des communes, le montant forfaitaire correspondant à la mise à disposition des locaux, installations et matériel nécessaires à renseignement qui peut être mis à la charge de la commune de domicile d'un élève accueilli par un autre établissement dans les cas prévus par la loi.

Liste de l'ensemble des mesures imposées aux communes (école) - 3

- Directive départementale n° 184 sur l'affichage numérique frontal (ANF)
- Directives et recommandations du SEPS pour l'aménagement d'installations sportives
- Directive DGEO d'application du RCSPS: les étapes d'un projet de construction scolaire
- Directive DGEO d'application du RCSPS: aménagements scolaires - recommandations
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes générales en matière de constructions scolaires
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de classe 1-4P
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de classe 5-8P
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de classe 9-11 S
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de dégagement
- Directive DGEO d'application du RCSPS; normes et recommandations - salle multi-usages et de rangement
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de sciences et préparation
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle d'arts visuels
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de musique et de rangement
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle d'éducation nutritionnelle et de rangement
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle d'activités créatrices sur textiles

Liste de l'ensemble des mesures imposées aux communes (école) - 4

- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de travaux manuels lourds sur bois et métaux
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de travaux manuels lourds sur bois
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de travaux manuels lourds sur métaux
- Directive DGEO d'application du RCSPS : normes et recommandations - salle de sciences informatiques et préparation
- Directive DGEO d'application du RCSPS: salle des maîtres
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - bureau + administration
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - secrétariat
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de réunion
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - bureau « consultations »
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - salle de psychomotricité
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - bibliothèque scolaire
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - économat
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - aula
- Directive DGEO d'application du RCSPS: normes et recommandations - classe provisoire : accueil d'urgence